SCRUTIN DU 11 MARS 1973

HOMMES ET FEMMES DE LIBERTÉ faites barrage, dimanche, au socialo-communiste

Le premier tour de dimanche dernier a clarifié la situation politique de cette circonscription de Melun.

Je suis arrivé très nettement en tête (près de 30.000 voix) avec un nombre de voix presque double de celui obtenu par chacun des autres principaux concurrents. **Ainsi le suffrage universel m'a désigné, sans équivoque, comme le seul candidat qui puisse valablement s'opposer à la coalition socialo-communiste.**

En effet, pour le 2e tour, le parti communiste et le parti socialiste ont désigné un candidat unique : M. Alain VIVIEN. Arithmétiquement, avec l'addition des voix de la Ligue communiste et du P.S.U., il représentera une force de 36.000 suffrages. Le danger est donc évident de voir un socialo-communiste l'emporter.

Il faut faire barrage à l'aventure.

Rappelez-vous que chaque voix donnée à M. VIVIEN correspondra à une chance de plus accordée à un ministre communiste.

Je fais donc appel d'abord à tous ceux qui m'ont donné leur voix dimanche et que je remercie de tout cœur, pour qu'ils confirment leur vote le 11 mars. Qu'ils entraînent aussi, s'ils le peuvent, les abstentionnistes encore trop nombreux.

Mais je m'adresse surtout à ceux qui le 4 mars ont voté pour le Docteur LESPIAT, candidat des réformateurs. Ils ont ainsi voulu marquer un certain désir de changement ; ils peuvent être assurés que le Président de la République en tiendra compte dans les semaines à venir.

La plupart de ces électeurs Réformateurs ont montré, en se portant sur le Docteur LESPIAT, qu'ils refusaient de voter pour un candidat socialo-communiste. Le Docteur LESPIAT n'est plus aujourd'hui dans la course et en, conséquence, si ces électeurs veulent confirmer leur volonté et voter utilement contre le socialo-communiste, ils ne peuvent que se porter sur ma candidature.

Les problèmes de personnes sont maintenant dépassés : au premier tour, on choisit, au second on élimine.

Pour éliminer le candidat socialo-communiste, vous ne pouvez voter que pour le candidat qui, seul désormais, défend vos libertés, celles de tous les jours, de choisir son emploi, de lire et d'écrire, de penser, de choisir son médecin et l'enseignement de ses enfants, etc... mais aussi tout simplement la Liberté.



Marc JACQUET

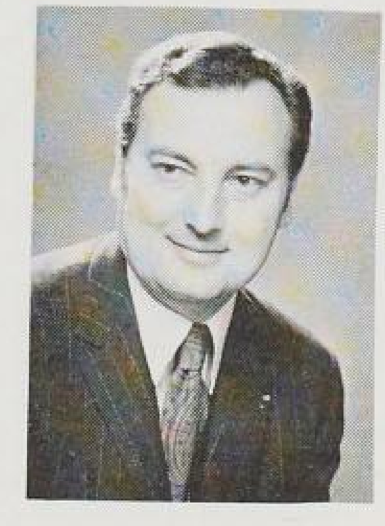
candidat
des Républicains de Progrès

Député-Maire de Melun
Conseiller général
Ancien ministre

Suppléant

Bernard LATHIÈRE

Directeur des Transports aériens à l'Aviation civile



Imp. République, Melun